



Etablissement Public de Santé Mentale Georges Daumézon – Groupement Hospitalier de
Territoire du Loiret (45)
Agglomération d’Orléans
Centre de référence en Santé Mentale du Loiret

Fiche de poste : praticien hospitalier

– spécialité de psychiatrie – au sein du Pôle de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire.

I. LOCALISATION, ACCES ET CADRE DE VIE

L’Etablissement Public de Santé Mentale Georges Daumézon est situé à Fleury-les-Aubrais dans l’Agglomération d’Orléans, ville universitaire et capitale de la région Centre Val de Loire. Desservi par l’autoroute A10 et les transports ferroviaires, la ville offre un cadre de vie agréable en bord de Loire à 1h de Paris et de Tours. Dynamique et riche sur un plan culturel (scène de théâtre nationale, musées), gastronomique (nombreux restaurants et bars conviviaux) et touristique (châteaux de la Loire, Forêt nationale d’Orléans, Centres de Loisirs, thalasso thérapie, golf, Activités nautiques), la ville a vu son centre-ville totalement rénové ces dernières années.

II. PRESENTATION ET ORGANISATION DU POSTE

Ce poste est ouvert à un psychiatre inscrit au conseil de l’ordre.

Le poste est à pourvoir par un médecin à temps plein affecté dans le pôle de soins milieu pénitentiaire avec 10 demi-journées hebdomadaires et participation ponctuelle à la continuité de service du samedi matin (Temps de travail additionnel).

Le poste est partagé entre une activité d’hospitalisation à temps plein (Unité Hospitalière Spécialement Aménagée) et une activité de consultation ambulatoire (Dispositifs de Soins Psychiatriques niveau 1 et 2 du Centre Pénitentiaire d’Orléans Saran).

La répartition de l’activité du poste est discutée avec le chef de pôle et peut être répartie entre les différents niveaux de soins.

Le praticien participe à la permanence des soins de l’établissement.

En semaine : garde de 17h à 0h–astreinte de 0h à 9h ;

En week-end et jours fériés : garde de 12h à 0h le samedi –astreinte de 0h à 9h.

III. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

L'EPSM Georges Daumézon est l'établissement de référence départemental du Loiret en Santé Mentale avec 50 médecins et 7 internes ouvert à la pluralité des pratiques médicales et orientations théoriques de chacun.

Fortement engagé l'insertion des patients, il dispose de 250 lits et prend en charge une file active de plus de 15 000 patients dont 97 % en ambulatoire.

L'organisation en pôles cliniques est actuellement en cours d'évolution et sera prochainement constituée :

- **D'un pôle de soins pour adultes** avec un Centre de Psychiatrie d'Urgence, d'Accueil et de Crise ouvert 7j/7j et 24h/24h, 7 secteurs de psychiatrie adulte avec 7 unités d'hospitalisation ouvertes, fermées et dédiées à l'insertion, 144 places d'hôpitaux de jour, 12 CMP-CATTP répartis sur le Loiret, 29 places d'appartements thérapeutiques et 11 appartements d'insertion.
- **D'un pôle transversal** regroupant le Centre Ressources de Psychothérapie et de Réhabilitation Interdisciplinaire en Santé Mentale du Loiret (Thérapies cognitivo-comportementales ; Thérapie familiale ; Remédiation cognitive ; Victimologie ; Education thérapeutique ; Centre de Réhabilitation), une filière de soins en gérontopsychiatrie, une filière de soins en addictologie.
- **D'un pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent** avec 2 intersecteurs de pédopsychiatrie, une unité d'hospitalisation pour adolescents, 8 CMP, 3 hôpitaux de jour et un Centre de Diagnostic précoce de l'Autisme.
- **D'un pôle de soins en milieu pénitentiaire** avec consultations ambulatoires, hôpital de jour régional au Centre Pénitentiaire Orléans Saran et Unité d'Hospitalisation Spécialement Aménagée à vocation inter régionale, consultation post pénale, appartement de transition en post incarcération, projet de service d'accompagnement à la sortie.
- **D'un pôle d'appui** avec un service de médecine somatique doté d'un plateau de rééducation pluridisciplinaire.

L'établissement porte le projet de santé mentale partagé du Groupement Hospitalier de Territoire du Loiret avec le développement de projets innovants : Développement des thérapies spécifiques au sein d'un Centre Ressources de Psychothérapie et Réhabilitation Interdisciplinaire à vocation départementale (TCC, thérapie familiale, Education Thérapeutique, Remédiation cognitive, victimologie), projet de Centre d'Accueil et de Crise, équipe mobile de gérontopsychiatrie, équipe mobile de crise et d'intervention pour enfants et adolescents, appartements de transition pour anciens détenus, développement de la recherche (ex : programmes relatifs aux TCC, remédiation cognitive, Troubles du Spectre Autistique) en lien avec le CHU de Tours.

IV. Activités du Pôle de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire

- **Activité ambulatoire** : consultations au sein du **Dispositif de Soin Psychiatrique niveau 1** du Centre Pénitentiaire d'Orléans Saran. (Etablissement Pénitentiaire d'environ 800 places comprenant deux Maisons d'Arrêt, un Centre de Détention et une Maison d'Arrêt pour

femmes). Equipe pluridisciplinaire. Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel. Proximité de l'EPSM45 (environ 7km).

- **Activité hôpital de jour : Dispositif de Soins Psychiatrique de niveau 2** au sein du Centre Pénitentiaire d'Orléans Saran. 18 lits d'hospitalisations de jour. Référence régionale. Prises en soins des patients en régime portes ouvertes sur la journée.
- **Activité d'hospitalisation à temps complet** : au sein de **l'Unité Hospitalière Spécialement Aménagée**. Unité de 40 lits se trouvant sur le site de l'EPSM-45 à vocation interrégionale. 2 unités de 20 lits avec équipe pluridisciplinaire. Accueil de patients hommes, femmes et mineurs en soins libres ou contraints. Unité de crise accueillant des patients aux profils cliniques variés. Possibilité de responsabilité d'unité.
- **Activité de consultation-post pénale** : soins pénalement ordonnés. Activité en cours de développement.

V. Missions du praticien

Le praticien :

- Recueille les données cliniques ;
 - Met en place un projet de soins ;
 - Prescrit un traitement médicamenteux ;
 - Organise des réunions cliniques régulières ;
 - Accompagne l'équipe professionnelle dans la mise en place du projet d'accueil individualisé ;
 - Organise son travail avec ses confrères psychiatres et assure l'animation de l'équipe pluridisciplinaire en collaboration avec le cadre de santé ;
 - Insuffle une dynamique institutionnelle ;
 - Est vigilant quant aux respects des protocoles et des procédures.
 - Participe à la continuité des soins du pôle;
 - Participe à l'accueil et l'encadrement des internes ;
 - Est invité à participer à la vie de l'établissement (CME, Commission isolement et contention, Commission d'Evaluation des Pratiques Professionnelles, CLAN, CLUD, COMEDIMS ...)
- **SOINS LIES A LA SANTE MENTALE:**
 - Il conduit régulièrement des entretiens médicaux avec les patients pose les indications thérapeutiques;
 - Evalue les risques suicidaires, les problèmes nécessitant un suivi particulier (toxicomanie), recherche l'engagement thérapeutique du patient ;
 - Veille au respect des objectifs et du contrat de soins ;
 - Préviend les situations d'urgence et prend des initiatives pour prévenir les risques de violence ou de passage à l'acte en collaboration avec l'équipe soignante ;
 - Anime de façon active la réflexion clinique dans le cadre des réunions institutionnelles (staffs quotidiens, réunions cliniques mensuelles...)
 - Effectue les actions d'information, de collaboration, de coordination avec l'ensemble des U.F du pôle et des dispositifs de soins des établissements pénitentiaires de l'interrégion ;
 - Participe aux réunions de coordination avec l'administration pénitentiaire ;

- Il assure la qualité de la transmission des informations médicales au travers du dossier patient informatisé.
- **SOINS SOMATIQUES INHERENTS A LA PRISE EN CHARGE :**
- Le praticien travaille en étroite collaboration avec les praticiens somaticiens de l'établissement pour la prise en charge des patients hospitalisés.
- **ACTIONS DE FORMATION ET DE RECHERCHE :**
- Il participe aux formations proposées par l'établissement ou dans le cadre du développement personnel continu (DPC) ;
- Il peut concourir à la réalisation d'études et de recherche.

VI. CONDITIONS FINANCIERES ET MATERIELLES AVANTAGEUSES

- Pour les Praticiens Hospitaliers : indemnité mensuelle d'engagement de service public de 1010 euros brut ; Indemnité d'activité sectorielle et de liaison.
- Pour les Praticiens Hospitaliers Contractuels : recrutement à l'échelon 4 + 10% ; Prime d'engagement à la carrière hospitalière de 20 000 euros.
- **Possibilité de logement**
- Accès à la crèche de l'établissement
- Accès aux ressources du Centre Documentaire médical
- Accès facilité à la formation médicale
- Remboursement des frais de déplacement

VII. PERSPECTIVES DE CARRIERE

- Possibilité de prendre des responsabilités d'unité fonctionnelle-chefferie de service et de porter des projets médicaux ;
- Possibilité de faire évoluer un candidat contractuel vers un poste de PH temps plein : le candidat pourra se former au niveau du service et prétendre au concours national de praticien hospitalier avec l'accès à la prime d'engagement dans la carrière hospitalière ;

Pour plus de renseignements, contacter :

Mme le Docteur RESTELLI, présidente de la CME

Tél : 02.38.60.57.54 - srestelli@ch-daumezon45.fr

M. Le Docteur GUILLARD chef de pôle

Tél : 02.38.60.79.83 - aguillard@ch-daumezon45.fr

Mme BILLET, Directrice adjointe aux Affaires Médicales –

Tél : 02. 38. 60. 59. 76 – affairesmedicales@ch-daumezon45.fr